

D. Projets 2021-2026



**Fonction
Publique**



1. Appui à la modernisation de la gestion des ressources humaines de l'État

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif général

Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à :

- › Assurer l'alignement des procédures et outils de GRH sur les principes d'une gestion moderne des emplois et des compétences ;
- › Mettre en place un système performant de formation continue des agents de l'État pour répondre aux exigences d'une administration de développement ;
- › Mettre en place le SIGRHP ;
- › Moderniser la gestion des Archives du personnel de l'état.

Résultats attendus

- › La gestion du personnel de l'État est modernisée pour accroître l'efficacité du service public ;
- › Le SIGRHP est mis en place et fonctionnel ;
- › Un système performant d'archivage des dossiers du personnel est disponible.

Cadre institutionnel

Ministère du Travail et de la Fonction Publique.

Zone d'intervention du projet

Territoire national.

Coût du projet : 7 milliards FCFA

2. Appui à la restructuration et à la modernisation de la Fonction publique

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif général

Rendre la fonction publique efficace, moins lourde, suffisamment déconcentrée, moins dépensière, intègre et concentrée sur ses missions.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à :

- › Élaborer les orientations stratégiques de la fonction publique relatives au rôle, au type, à la taille, au recrutement, à l'évaluation et à la rémunération des Agents de l'Etat ;
- › Élaborer les manuels de procédure des Ministères et Institutions ;
- › Élaborer/actualiser les nouveaux textes régissant la Fonction publique.

Résultats attendus

- › Le document-cadre de réforme et de restructuration de la fonction publique définissant les orientations stratégiques de la fonction

publique relatives au rôle, au type, à la taille, au recrutement, à l'évaluation et à la rémunération des Agents de l'État est élaboré ;

- › Les manuels de procédure des Ministères et Institutions de l'Etat sont élaborés ;
- › Les nouveaux textes (loi organique fixant les règles relatives à l'organisation de l'administration publique, loi portant statut général de la fonction publique et les textes d'application) sont élaborés, adoptés et mis en application.

Cadre institutionnel

Ministère du Travail et de la Fonction Publique.

Zones d'intervention du projet

Ministères sectoriels, les Institutions de l'Etat, les Préfectures et les Mairies.

Coût du projet : 4 milliards FCFA.